

Bruxelles, le 20 Août 2008

## **L'UE octroie 40 millions d'euros supplémentaires à l'Autorité palestinienne**

***L'Union européenne a accordé une enveloppe supplémentaire de 40 millions d'euros à l'Autorité palestinienne pour l'aider à faire face à ses dépenses de fonctionnement et lui permettre de garantir la continuité du service public. Les fonds contribueront au paiement des salaires et pensions, au versement des allocations sociales aux familles palestiniennes vulnérables et à l'achat de combustible permettant à la centrale électrique de fournir du courant aux habitants de Gaza. Ce montant vient s'ajouter aux 440 millions d'euros que la Commission européenne s'était engagée, en décembre dernier, à Paris, à consacrer à l'aide aux Palestiniens en 2008<sup>1</sup>. Aujourd'hui également, l'UE et l'Autorité palestinienne (AP) ont utilisé une partie de l'enveloppe de 440 millions d'euros pour lancer un programme d'investissements dans des infrastructures publiques d'un montant de 37 millions d'euros, qui aura des retombées positives pour les Palestiniens sous la forme d'une amélioration de la fourniture de services publics. Le programme contribuera à moderniser les infrastructures publiques dans des domaines jugés prioritaires par l'Autorité palestinienne au regard des nouveaux investissements, au nombre desquels figurent la sécurité, l'État de droit et la fourniture d'électricité. L'ensemble des fonds transitent par le mécanisme de l'Union européenne d'assistance aux Palestiniens, PEGASE.***

Mme Benita Ferrero-Waldner, commissaire chargée des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, a déclaré: «*Cette enveloppe supplémentaire est un signal clair de notre volonté de tenir et de renforcer nos engagements vis-à-vis du peuple palestinien. À Paris, l'an dernier, nous avons promis de continuer à soutenir les institutions palestiniennes et la reprise économique dans les territoires au moyen d'un important programme d'aide pour 2008. Je suis fier de pouvoir affirmer que la Commission a déjà octroyé l'aide promise. Aujourd'hui, nous renforçons encore nos engagements en y ajoutant 40 millions d'euros destinés à aider l'Autorité palestinienne à surmonter ses difficultés financières*». Mme Ferrero-Waldner a encore déclaré: «*J'espère que les autres donateurs continueront à tout mettre en œuvre pour tenir leurs engagements, voire davantage, comme nous le faisons aujourd'hui. À défaut, la situation de l'Autorité palestinienne restera précaire*».

---

<sup>1</sup> Voir [IP/07/1938](#). La Commission assure la coprésidence de la conférence des donateurs en faveur des Palestiniens et annonce l'octroi à ces derniers d'une enveloppe de 440 millions d'euros (650 millions de dollars américains) pour l'année 2008

Une partie des 37 millions d'euros du programme lancé ce jour – sur les 440 millions d'euros promis par l'UE à Paris - ont déjà été affectés par l'Autorité palestinienne et l'UE à des projets prioritaires incluant la construction d'un nouveau quartier général des forces de sécurité (Muqata'a) à Naplouse, contribuant par là même à renforcer la capacité de l'Autorité palestinienne à assurer la sécurité de ses citoyens.

L'utilisation des fonds restants – y compris les 40 millions supplémentaires octroyés ce jour par l'UE – fera l'objet d'un accord entre l'AP et l'UE dans les semaines à venir, en fonction des priorités énoncées dans le plan de réforme et de développement palestinien. Le programme peut financer des projets en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Il s'appuie sur un programme en cours d'investissement de l'UE dans les infrastructures publiques, d'un montant supérieur à 26 millions d'euros, directement géré par l'AP. Ce programme prévoit un investissement dans la distribution d'électricité, le traitement des déchets solides, les réseaux de distribution d'eau, la construction de routes, l'amélioration des écoles existantes et la construction de nouvelles, ainsi que la première phase du Muqata'a.

## **Contexte**

L'Union européenne est le premier fournisseur mondial d'aide financière au peuple palestinien. Par l'intermédiaire du nouveau mécanisme PEGASE de l'UE, les fonds communautaires contribuent à couvrir à la fois les dépenses de fonctionnement de l'Autorité palestinienne (comme les salaires) et le financement de programmes d'investissement à plus long terme. L'aide de l'UE est orientée vers les priorités énoncées dans le plan de réforme et de développement palestinien, présenté à la communauté internationale des donateurs par le Premier ministre Fayyad en décembre 2007. Dans les sept premiers mois ayant suivi le lancement de PEGASE, l'Union européenne et ses États membres ont acheminé par son biais plus de 280 millions d'euros de soutien budgétaire à l'Autorité palestinienne.

Pour de plus amples informations:

[http://ec.europa.eu/external\\_relations/occupied\\_palestinian\\_territory/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/external_relations/occupied_palestinian_territory/index_fr.htm)